



MARTINE PINVILLE
SECRETARE D'ETAT CHARGÉE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION
ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 21 mars 2017
N°341



Signature du contrat d'objectifs et de performance pour développer l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances et favoriser le tourisme pour tous

- Mardi 21 mars 2017 -

Ce mardi 21 mars 2017, Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat au Commerce, à l'Artisanat, à la Consommation et à l'Economie sociale et solidaire s'est rendue à Sarcelles pour la signature du Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) qui fixe les orientations stratégiques de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances pour la période 2017-2021.

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances met depuis 1982 au cœur de son action le départ en vacances de nos concitoyens. Grâce au Chèque-Vacances, elle participe à la réalisation des séjours touristiques en France de plus de 4 millions de personnes – 10 millions avec leur famille.

Au cœur d'un modèle solidaire, ses excédents de gestion sont exclusivement consacrés à l'accompagnement des personnes fragiles dans le départ aux vacances et au financement des structures qui y contribuent, soit 26,6 millions d'euros en 2016.

Par sa mission, l'Agence concourt également à l'économie du secteur touristique : 1,6 milliards d'euros de Chèques-Vacances ont permis de régler en 2016 des prestations de transport, d'hébergement, de restauration et de loisirs auprès de 210 000 points d'acceptation.

Mme Pinville souhaite mettre en valeur ce nouveau Contrat d'Objectifs et de Performance qui réaffirme la dimension sociale de l'Agence tout en l'engageant résolument dans la transformation numérique.

Ainsi, la dématérialisation débutée dans la période 2013-2016 sera accélérée et viendra renforcer l'intérêt du Chèque-Vacances pour ses 36 700 clients, ses bénéficiaires et les professionnels du tourisme et des loisirs grâce au développement de services complémentaires.

La dynamique de solidarité est également confortée. Au moins 250 000 personnes en difficulté pourront à terme être accompagnées chaque année. Les séjours réalisés contribueront également au mieux-vieillir, à la cohésion sociale, à l'apprentissage de l'autonomie et à la construction de la citoyenneté.

Enfin, l'ensemble des collaborateurs de l'Agence sera mobilisé pour améliorer l'efficacité de son fonctionnement.

Autour de ces trois grands axes, l'ANCV s'affirmera ainsi comme une agence créatrice de valeurs.



Retrouver l'essentiel du Contrat d'Objectifs et de Performance en cliquant sur le lien suivant :
<http://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2017/ancv-contrat-objectifs-2017-2021.pdf>

Contact presse :

Cabinet de Martine PINVILLE : 01 53 18 44 13 sec.secaccess-presse@cabinets.finances.gouv.fr